

# NOTICE

SUR LE

# CALVAIRE



## DE HARFLEUR

SUIVIE DE

**PRIÈRES QU'ON PEUT FAIRE DEVANT LE CALVAIRE**

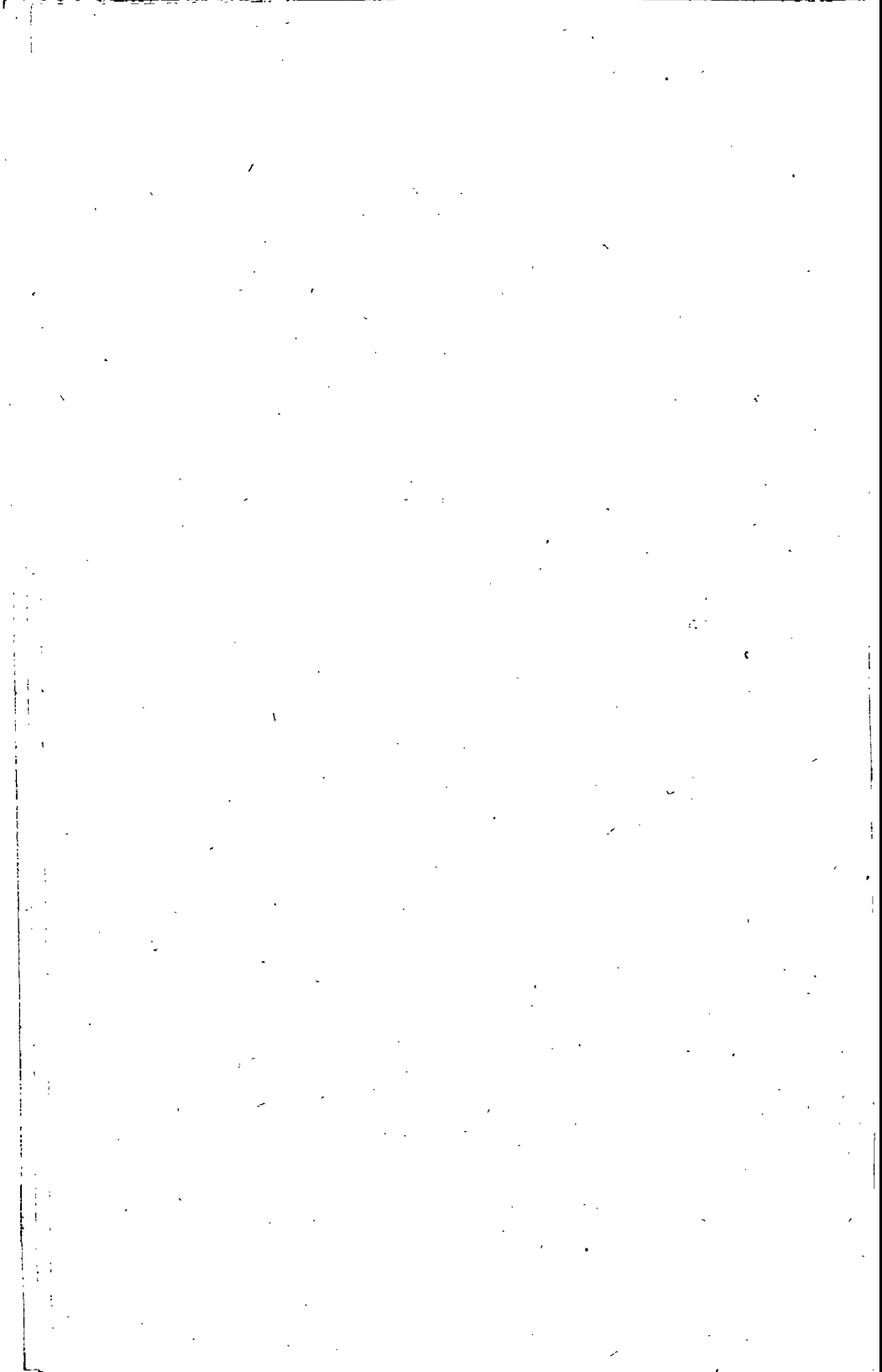
ET DE

**L'Indication du Cérémonial de la Procession solennelle  
le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension**

**MONTIVILLIERS**

**HÉBERT, LIBRAIRE**

1859



# **NOTICE**

**SUR LE**

# **CALVAIRE**

**DE HARFLEUR.**

---

## **I.**

Sur le bord de l'ancienne chaussée de Rouen, près de l'emplacement occupé autrefois par la Maladrerie, au pied de la côte Saint-Éloi, s'élève le Calvaire de Harfleur.

Les archives du Trésor de l'église de Saint-

Martin de Harfleur nous donnent l'époque précise et les circonstances de son érection.

Au mois d'octobre 1753, les R. P. Capucins de Harfleur firent, avec la permission de M. Pinand, grand vicaire et official de Montivilliers, et du consentement de M. Ferrand, curé de la paroisse, une Mission dans cette ville.

Les habitants montrèrent alors tant d'empressement pour entendre la parole de Dieu, que, l'église paroissiale ne suffisant plus pour contenir tous les fidèles, les R. P. Capucins furent forcés de prêcher sur la place publique. Secondés par le zèle des quatorze ecclésiastiques (1) de la paroisse, et bénis par Dieu, qui rendait leur parole efficace, ces hommes apostoliques ranimèrent l'esprit de foi et de religion dans tous les cœurs.

---

(1) Voir aux Archives de la ville.

Ceux qui tiraient tant de fruit de la Mission, et qui goûtaient, dans ces jours de salut, combien est doux le joug du Seigneur, voulurent élever, sur la montagne qui domine cette ville, un monument à la gloire de la Passion de Jésus-Christ, un monument qui pût leur rappeler leurs engagements et redire à leurs enfants leur amour pour la Croix du Sauveur. Ils offrirent leurs dons avec empressement pour ériger un Calvaire, qui devint bientôt célèbre dans tout le pays.

Désirant en outre de s'unir par les liens de la prière commune, les habitants de Harfleur formèrent, dans l'église des Frères Mineurs de Saint-François, une Confrérie du Calvaire, en faveur de laquelle Benoît XIV voulut bien accorder plusieurs Indulgences. Par une bulle du 10 juin 1754, il accorda, dans les conditions ordinaires, une Indulgence plénière à tous les fidèles de l'un et de

l'autre sexe, 1<sup>o</sup> le jour de leur entrée dans ladite Confrérie, 2<sup>o</sup> le jour de la fête principale de cette Confrérie, 3<sup>o</sup> à l'article de la mort (1).

Outre ces Indulgences plénières, le Souverain Pontife accordait encore aux associés plusieurs Indulgences partielles, qu'ils pouvaient gagner dans les fêtes de l'Exaltation de la sainte Croix, de la Compassion de la sainte Vierge, de saint Pierre, et de saint André (2).

Le Souverain Pontife ouvrit aussi, *mais pour sept années seulement*, le trésor des Indulgences en faveur des âmes du Purgatoire. « Il accorda que toutes et quantes fois un

---

(1) Bulle du 10 juin 1754.

(2) Bulle du 10 juin 1754 et Ordonnance du 4 septembre 1754.

« prêtre célébrerait la messe à l'autel de la  
« Confrérie du Calvaire, dans des jours qui  
« devaient être fixés par l'Ordinaire, pour le  
« repos de l'âme d'un frère ou d'une sœur  
« de ladite Confrérie, qui serait sortie de  
« ce monde en grâce avec Dieu, elle perçût  
« du Trésor de l'Église, par voie de suffrages,  
« une Indulgence en vertu de laquelle, les  
« mérites de notre Seigneur Jésus-Christ,  
« de la sainte Vierge et des Saints lui étant  
« appliqués, elle fût délivrée des peines du  
« Purgatoire (1). » Ces privilèges, accordés  
pour sept années seulement, avaient été  
fixés, par ordonnance du 4 septembre 1754,  
à tous les jours de l'Octave de la Fête de  
tous les Saints et au vendredi de chaque  
semaine.

---

(1) Bulle du 10 juin 1754.

C'est donc dans la foi, la piété de nos pères et les faveurs de Benoît XIV, que prirent naissance cet amour et ce culte dont le Calvaire de Harfleur a constamment été l'objet.

## II.

Parmi les privilèges accordés en faveur du Calvaire de Harfleur, plusieurs étaient valables à perpétuité. Cependant, l'intention du Souverain Pontife, en les accordant, avait été qu'ils *devinssent de nulle valeur, si la-dite Confrérie venait à changer de nature* (1). Ce changement eut lieu vers la fin du siècle dernier, où les divisions religieuses et poli-

---

(1) Bulle du 10 juin 1754.



tiques , les discordes intestines firent couler tant de sang et de larmes.

La Confrérie venait de disparaître avec ses privilèges , et des mains sacrilèges brisèrent le Calvaire érigé par la reconnaissance , la foi et la piété. Mais à peine la paix eut-elle été rendue à l'Église , que les habitants de Harfleur s'empressèrent d'ériger un petit Calvaire , pour réparer , autant que possible , cette destruction sacrilège (1).

Ce petit Calvaire , érigé en 1802 , avec l'autorisation de M. de Boisville , vicaire général , fut remplacé en 1808 par MM. les administrateurs de la Fabrique , qui voulurent , est-il dit dans leur délibération , « pé-  
« pétuer , d'une manière digne , dans leur  
« esprit et celui des fidèles , le grand bien-

---

(1) Archives de la Fabrique.

« fait de la Rédemption , et présenter à la  
« postérité un saint monument qui fût une  
« solennelle et authentique réparation de  
« tous les outrages que le Calvaire avait re-  
« çus pendant la Révolution (1).

Ce Calvaire fut béni solennellement au mois de septembre 1808, le Dimanche après la fête de la sainte Croix ; et, cette même année, par une ordonnance de Son Éminence le Cardinal Cambacérès, la procession solennelle du Calvaire fut fixée au Dimanche dans l'Octave de l'Ascension (2).

Cette procession, qui attirait à Harfleur une foule considérable d'étrangers et que les habitants suivaient avec un zèle constant et avec un profond respect, eut, en 1830,

---

(1) Archives de la Fabrique.

(2) Ordonnance du 31 août 1808.